

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(12\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 26 mai 1872](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 26 mai 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[26 mai 1872](#)

Lieu de rédaction22, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Denisart, Alfred](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur l'aménagement des bureaux de l'usine de Guise. Godin reproche à Denisart de ne pas avoir mené de concertation pour établir son plan de transformation des bureaux. Il reproche également à la commission administrative de ne pas s'occuper de bien employer le personnel « au lieu de se passionner pour les riens qui la divisent » et de prendre des décisions « entachées de ce caractère personnel dont vous n'avez jamais su les dépouiller ». Sur la fonction de Viney, sous-chef de comptabilité, et le remplacement de ce dernier « car il est passé à l'état de résolution définitive pour moi que toutes les fonctions principales dans l'usine soient doublées d'un auxiliaire capable de suivre toutes les opérations qui les concernent ». Sur le personnel des magasins : Godin pense que le jeune Conte-Cabal serait mieux employé à voyager ; il indique à Denisart que le voyageur Guillaume va rentrer à l'usine et se mettre à sa disposition pour travailler aux expéditions, et que celui-ci pourra lui décrire les difficultés rencontrées auprès de la clientèle, « et je commence à me convaincre que cela doit tenir en grande partie à l'incapacité des employés attachés au dépouillement de la correspondance et à tout ce qui concerne les expéditions ».

Mots-clés

[Conflit](#), [Critiques](#), [Distribution des produits](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Conte-Cabal \[monsieur\]](#)
- [Guillaume \[monsieur\]](#)
- [Moine \[monsieur\]](#)
- [Viney \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

135
Versailles le 16 Mai 76

Cher Monsieur Denisart,

Je ne me suis pas pressé de
répondre à votre lettre du 11 par où
la proposition que vous m'y avez
faite, concernant le changement des
bureaux, m'a paru être une
nouvelle machine de guerre à intro-
duire parmi vous. Si vous m'avez
dit que ce changement avait l'assen-
timent de tout le monde, qu'il
était concerté, alors il m'eût été
facile de lui donner mon approbation,
mais j'ai cru que vous n'avez en
ceci consulté que votre opinion sans
le faire accompagner de ces ménage-
ments si nécessaires en toute adminis-
tration et qui malheureusement ne
sont le propre de personne parmi les
clefs de mon royaume.

Comme je vous ai donné jadis
 dernièrement mon avis sur les change-
 ments à faire, j' n'ai pas vu qu'il
 y ait en attendant lieu de donner
 matière o' de nouveau mécontente-
 ments entre vous.

Ce que vous me dites du Bureau
 de Moine me surprend, car s'il
 est des questions dont la com-
 mission administrative devrait
 s'occuper au lieu de se passionner
 pour les riens qui la divisent,
 ce serait assurément de chercher à
 ce que le personnel soit bien
 employé; et si elle devrait porter
 son action sur l'étude de ces
 questions, cela aurait le mérite
 de faire que les décisions ne
 soient pas entachées de ce carac-
 tère personnel dont vous n'avez
 jamais su les dépouiller au profit des
 employés qui vous entourent.
 Je ne demande pas mieux que
 vous sachiez bien parti des

employés inoccupés, surtout lorsqu'il s'agit de gens qui tiennent la plume, mais n'y aurait grand mérite à le faire sans qu'on ait l'air d'y toucher.

Je ne veux pas quant à présent que vous remettiez à M. Virey le porte-feuille ni les chèquiers; je ne crois pas du reste que cela puisse lui échapper car M. Virey n'est pas entré dans la maison pour localiser son activité. Que il doit faire un bon sous-chef de comptabilité, et par conséquent éviter qu'il y ait des gens à rien faire comme vous me le dites, ou s'il n'est pas capable de ce rôle je dois en mettre un autre à sa place qui soit en état de le faire; car il est passé à l'état de résolution définitive pour moi que toutes les fonctions principales dans l'usine soient doublées d'un auxiliaire capable

de suivre toutes les opérations
qui les concernent.

C'est peut-être le point de vue
que vous oubliez en ce qui concerne
Conte Cabot. L'expérience a établi
qu'il faut augmenter le personnel des
magasins, reste à savoir si ce jeune
homme est propre à la fonction, et
s'il ne serait pas plus à sa place à
faire des voyages. M. Guillaume ne
rentre à l'usine, il se mettra à votre
disposition et il désirerait surtout prendre
une part active aux expéditions où il
croit pouvoir rendre des services.

Il n'y a pas qu'une difficulté chez
qui cela se concilie difficilement avec
les voyages. Mais, comme les autres
voyageurs, il pourra vous faire remar-
quer combien de difficultés existent
auprès de la clientèle, et je commence
à me convaincre que cela doit tenir
en grande partie à l'incapacité
des employés attachés au dépouillement
de la correspondance et à tout ce qui
concerne les expéditions.

Bien à vous